

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Promouvoir et développer
l'Économie Sociale et Solidaire
en Pays de la Loire



SOMMAIRE

Mot du Président	2	Zoom sur nos 7 missions	
La CRESS des Pays de la Loire		— Fédérer l'ESS	10
— Nos 7 missions	3	— Porter la voix de l'ESS	12
— Notre organisation	4	— Promouvoir l'ESS	14
— Nos bonnes pratiques	5	— Accompagner les entreprises de l'ESS	16
Création de l'ESScale Mabon	7	— Aider les territoires à développer l'ESS	18
Chiffres-clés et temps forts 2023	8	— Diffuser de la ressource sur et pour l'ESS	20
		— Développer la formation à l'ESS	22
		Nos partenaires en 2023	23

MOT DU PRÉSIDENT

Je suis heureux de vous présenter le rapport d'activité qui met en valeur les actions réalisées en 2023, année de la mise en œuvre opérationnelle de notre projet politique et stratégique adopté en 2022.

Un contexte politique, économique et social difficile

L'Économie Sociale et Solidaire, dans sa volonté d'apporter des réponses concrètes face à l'insoutenabilité du modèle actuel et aux problèmes sociaux et environnementaux qu'il génère, n'a pas été épargnée en 2023. La CRESS des Pays de la Loire équilibre son budget grâce à des produits exceptionnels. Elle peine toujours à se remettre de la forte baisse de subvention du Conseil régional et les perspectives de financement national s'éloignent. L'année a aussi été compliquée pour les acteur·rices et les réseaux de l'ESS dont les charges ont continué à augmenter tandis que les financements publics baissaient inexorablement. La culture, l'insertion et le social sont particulièrement touchés. Malgré les alertes et les accompagnements des têtes de réseau, les arrêts d'activité et les destructions d'emplois sont en augmentation.

Une année de changements pour la CRESS

Dès janvier 2023, le conseil d'administration de la CRESS a validé la feuille de route de mise en œuvre du projet stratégique travaillée par l'équipe opérationnelle. À nouveau projet, nouveaux locaux ! Fin août, nous avons quitté notre siège rue des Hauts Pavés pour intégrer l'ESScale Mabon, au cœur de l'île de Nantes. Véritable préfiguration d'une

future Maison de l'ESS, nous partageons ces locaux, loués par le Groupe La Poste à la SCIC Lieux Communs, avec 12 structures de l'ESS.

Belle conclusion de l'année 2023, nous avons retrouvé au CESER le poste que nous avons perdu il y a six ans, poste attribué ès-qualités à la CRESS dans le 3^{ème} collège de cette assemblée consultative.

Des perspectives motivantes

L'ESS a toujours placé l'humain au cœur de ses projets. C'est la raison pour laquelle le conseil d'administration a choisi comme fil rouge des années 2024 et 2025 « la lutte contre les précarités ». Très impliqué et très mobilisé, notamment grâce à la mise en place d'élu·es référent·es, il a validé pour 2024 de nouvelles actions : publication d'un panorama régional de l'ESS, création d'un nouveau site internet, lancement d'une offre de services aux collectivités...

La loi ESS de 2014 constitue à ce jour l'œuvre législative la plus aboutie et la plus large qui ait été accomplie en matière de reconnaissance et de définition de l'ESS. Nous renouvelons notre satisfaction globale à l'égard de cette loi. Pour autant, nous regrettons la trop grande faiblesse des ambitions qui ont suivi, s'agissant des politiques publiques qu'elle aurait dû fonder. Nous en débattons dans le cadre de la rencontre régionale qui suivra notre assemblée générale en juin, en présence de Benoît Hamon, futur président d'ESS France.

Gilles CAVÉ



LA CRESS DES PAYS DE LA LOIRE

Nos 7 missions

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire est née de la volonté des acteurs de l'ESS de se doter d'une organisation régionale capable de les rassembler, de les représenter et de coordonner leur action.

Elle fédère ainsi les entreprises de l'ESS qu'elles soient : associations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales d'utilité sociale, syndicats d'employeurs de l'ESS, réseaux et plateformes d'acteur-rices locaux... autour d'un projet politique et stratégique commun.

Un nouveau projet politique et stratégique a été adopté lors de l'assemblée générale 2022.

Les actions de la CRESS pour le mettre en œuvre ont été redéfinies en 7 missions.



FÉDÉRER L'ESS ET ANIMER LA VIE ASSOCIATIVE

Organisation de rencontres, ateliers, débats d'idées pour nos adhérents et d'une journée régionale de l'ESS



PROMOUVOIR L'ESS EN PAYS DE LA LOIRE

Organisation d'événements, promotion des entreprises sur les outils numériques, interventions sur-mesure auprès de différents publics



PORTER LA VOIX DE L'ESS LIGÉRIENNE

Présence dans des instances politiques et techniques régionales, publication de dossiers thématiques, relations presse



APPUYER LA CRÉATION, LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE L'ESS

Information, orientation et conseil, prévention des difficultés, animation de l'écosystème des acteur-rices de l'accompagnement et du financement de l'ESS



DÉVELOPPER LA FORMATION À L'ESS

Mise en visibilité des offres de formations pour les acteur-rices de l'ESS et appui à la coopération entre acteur-rices de l'ESS du champ de la formation



CRÉER, CAPITALISER ET DIFFUSER DE LA RESSOURCE SUR ET POUR L'ESS

Mise en visibilité d'outils et ressources, animation d'ESSOR et apport de ressources sur la transition écologique et la lutte contre le sexisme



AIDER LES TERRITOIRES À DÉVELOPPER ET STRUCTURER L'ESS

Accompagnement des collectivités dans leurs projets en lien avec l'ESS, animation et expertise pour les tiers-lieux, les PTCE et les réseaux locaux de l'ESS

Notre organisation

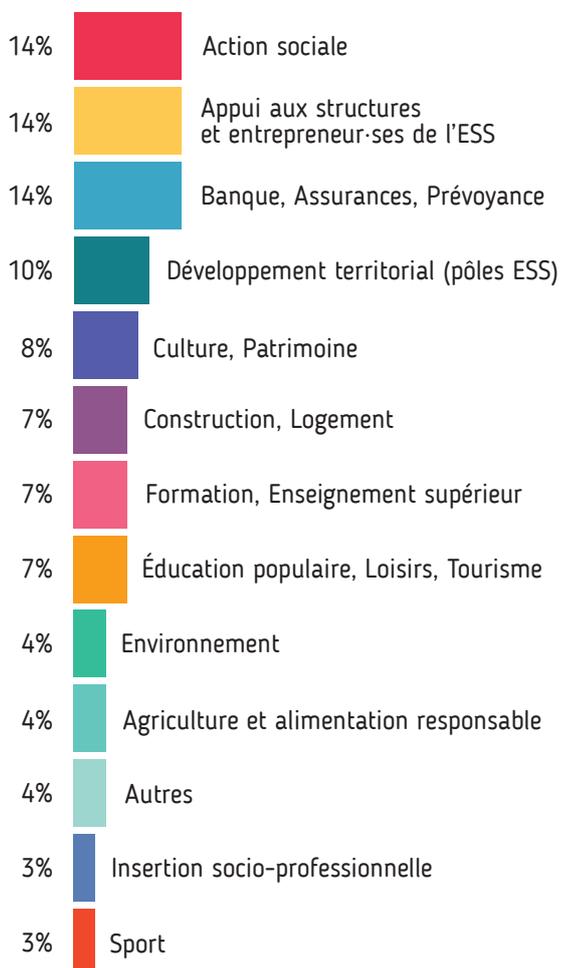
Les adhérents

En 2023, la CRESS regroupe 70 réseaux (régionaux et départementaux) et organisations de l'ESS.

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR COLLÈGE

Coopératives	12
Mutualité	5
Associations et fondations	31
Entreprises sociales	7
Spécificités régionales	8
Syndicats d'employeurs	1
Réseaux locaux	6

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



LISTE DES ADHÉRENTS

- > Membres du conseil d'administration
- > Nouvel adhérent

COLLÈGE n° 1 COOPÉRATIVES

Banque Populaire Grand Ouest
Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire
Crédit Coopératif
Dynamiques Coopératives
URSCOP de l'Ouest
Aviso
Crédit Mutuel Maine Anjou Basse Normandie
Fédération du Crédit Mutuel Loire-Atlantique - Centre Ouest
Groupe UP
IDEAL
MicroScop
ORCAB

COLLÈGE n° 2 MUTUALITÉ

Macif
Mutualité Française Pays de la Loire
Harmonie Mutuelle ESS
MAIF
MGEN Pays de la Loire

COLLÈGE n° 3 ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

APF France Handicap
ARIFTS
Association Régionale des CIGALES des Pays de la Loire
CROS Pays de la Loire
ECTI
Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire
GIAC
L'ESPER
Ligue de l'Enseignement Pays de la Loire
Terre de Liens Pays de la Loire
UNAT Pays de la Loire
URHAJ Pays de la Loire
URIOPSS Pays de la Loire
ADERE
Bienvenue dans le SAP
Cezam Pays de la Loire
Co'Santé
CREAI Pays de la Loire

Culture et promotion Pays de la Loire
FRAP
FR CIDFF Pays de la Loire
FR CIVAM Pays de la Loire
Le TransiStore
Les Connexions
Les Francas Pays de la Loire
MLC 44 Moneko
OGEC Talensac
PING
SOLAAL Pays de la Loire
Unis Cité
UROF Pays de la Loire

COLLÈGE n° 4 ENTREPRISES SOCIALES

Coorace Pays de la Loire
Madison Communication
Harmonie Habitat
ICEO
La Fédération des Entreprises d'Insertion
La Koncepterie
Shem's

COLLÈGE n° 5 SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

GRAINE Pays de la Loire
LABSPORT
Le Pôle de Coopération pour la Filière Musicale en Pays de la Loire
Pôle Arts Visuels Pays de la Loire
Collectif T'CAP
ECHOBAT
Le Moulin Créatif
Les Grandlieu'Zarts

COLLÈGE n° 6 SYNDICATS D'EMPLOYEURS

UDES

COLLÈGE n° 7 RÉSEAUX LOCAUX

APESS 53
Club ESS du Pays du Mans
IRESA
Les Ecossoles
Pôle ESS Vendée
Réseau ESS du Pays d'Ancenis

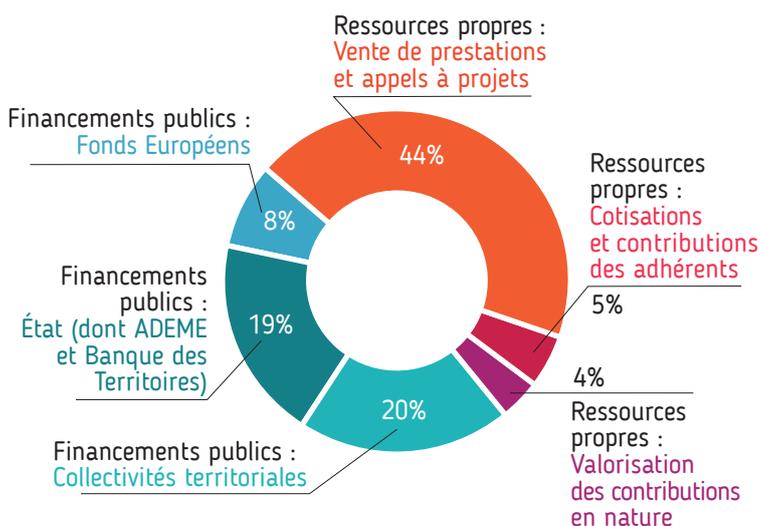
Le bureau

Président : **Gilles CAVÉ** (Ligue de l'Enseignement)
Vice-Président-es : **Mathilde PLARD** (LABSPORT)
et **Geoffroy VERDIER** (Les Ecosolies)
Trésorier : **Jean-Pierre GILET** (Mutualité Française)

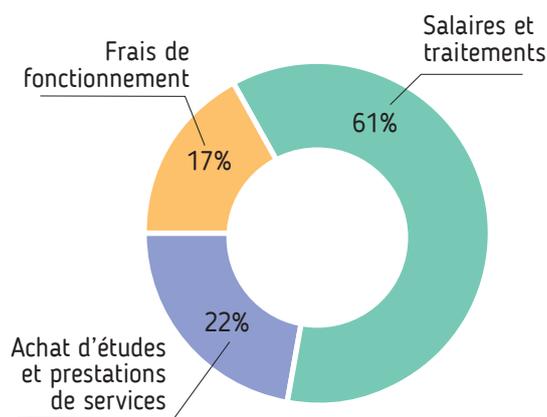
Secrétaire général : **Philippe DOUX** (Coorace)
Membres : **Bernard BOO** (Crédit Coopératif), **Caroline DEWYNTER** (Dynamiques Coopératives), **Anne OTT-HAUVILLE** (UDES), **Liliane PIOT** (Terre de Liens).

Le modèle économique de la CRESS

ORIGINE DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2023



AFFECTATION DES DÉPENSES 2023



L'équipe salariée

Manon DOUCET : Cheffe de projets accompagnement

Amandine DOYEN : Chargée de communication et de sensibilisation

Claire DUBIEN : Responsable accompagnement et formation

Céline DURAND : Déléguée générale (absence prolongée)

Chloé DUREY : Directrice par intérim et Responsable du développement territorial

Karine FENIES-DUPONT : Responsable ressources et vie associative

Florence KROWICKI : Cheffe de projets économie circulaire

Pauline LE BOUËDEC : Cheffe de projets accompagnement

Anne LE POCHAT : Responsable promotion et plaidoyer

Eva NICOLAS : Assistante de projets

Mireille NIVET : Responsable administrative et financière

Clémence RUPPLI : Chargée de projets ressources

Marie TEYSSIER : Cheffe de projets études et observation

Amélie VILLET : Cheffe de projets développement territorial

Ont également fait partie de l'équipe en 2023 :

Delphine BOURDIN : Responsable accompagnement et formation (en remplacement de congé maternité)

Jean-François FERRY : Chargé de communication (en remplacement de congé maternité)

Thomas PETITJEAN : Responsable administratif et financier (en remplacement de congé maternité)

L'effectif moyen sur l'année 2023 a été de 11.97 équivalents temps plein.

Nos bonnes pratiques

La Loi ESS du 31 juillet 2014 oblige les entreprises de l'ESS à mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques via le Guide des bonnes pratiques des entreprises de l'ESS.

En 2021, la CRESS des Pays de la Loire a lancé **OSE**, *Organisation Sociétalement Engagée*, reconnaissance visuelle pour les structures de l'ESS de leur appartenance à l'Économie Sociale et Solidaire et de leur engagement dans une démarche d'amélioration continue.



Cette même année était créée la SCIC ESS Pratiques, dont la CRESS est membre fondateur, qui porte la plateforme permettant de s'auto-diagnostiquer et ensuite, de se lancer autour d'étapes clés dans une démarche d'amélioration continue de ses pratiques.

Parce que la CRESS est la représentation des organisations de l'ESS et qu'elle-même est engagée dans une démarche d'amélioration continue, il est maintenant temps de rendre visible l'adéquation de ses pratiques internes et des actions qu'elle porte.

ENVIRONNEMENT



- Mise en place d'un **compost**
- Utilisation de verres eco-cup et d'un percolateur lors des événements
- Recours à la **visioconférence** pour éviter les déplacements
- Mobilier issu du **réemploi favorisé** pour les nouveaux locaux de l'ESScale Mabon
- Voiture hybride de service.

POLITIQUE SOCIALE



- Plan de **formation** annuel
- Mise en place d'un **Comité Social et Économique**
- Mise en place d'une **prime annuelle** lorsque les résultats le permettent
- **Adaptation de la classification** de la convention collective ECLAT à la CRESS
- Accompagnement via une prestation de conseils en ressources humaines qui a abouti à une **nouvelle organisation** et la mise en place d'un comité de direction.

ÉGALITÉ ET PARENTALITÉ



- En 2023, un groupe de travail sur la parentalité a élaboré deux livrables pour **accompagner les salarié-es parents et futurs parents** : un premier à destination des salarié-es, un second à destination des responsables afin d'harmoniser leurs pratiques managériales
- Fin 2019, les statuts de l'association ont été modifiés pour intégrer, entre autres, la notion de **parité** dans ses principes de représentation au **conseil d'administration**. Il est passé de 39 % de femmes membres à 51 %
- Mise en place d'« un-e **réfèrent-e en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes** » dont la mission est d'orienter, informer et accompagner les salarié-es sur ce sujet.

Extrait :

*Au retour du congé maternité/paternité :
Proposer systématiquement d'adapter les horaires du/de la salarié-e pour répondre à des contraintes d'organisation (ex : en fonction du mode de garde / vacances scolaires...).*

Proposer une reprise progressive en poursuivant le contrat du/de la remplaçant-e.

Favoriser la continuité de l'allaitement / du tire-allaitement en proposant un local adapté.

La convention collective ECLAT prévoit 12 jours pour enfants malades sur présentation d'un certificat médical, la CRESS accorde 6 jours sur la base de la confiance, sans certificat médical.

CRÉATION DE L'ESSCALE MABON

En 2022, la CRESS a signé la charte Alliance Dynamique de la Poste, dans une volonté de tisser des partenariats et collaborations entre les structures de l'ESS et le Groupe La Poste. Depuis, les collaborations sont régulières. Lorsque la CRESS a exprimé son besoin de déménager, le Groupe La Poste a proposé une mise en relation avec La Poste Immo et son parc immobilier nantais.

Dès le départ, le souhait de la CRESS est d'impulser un projet de locaux partagés avec d'autres réseaux régionaux de l'ESS pour nourrir les échanges et coopérations au quotidien.

Le plateau de près de 1000 m², proposé par La Poste Immo au 10 rue de l'Île Mabon et que la CRESS a visité pour la première fois à l'automne 2022, répond à ce projet. Il s'agit des locaux de la direction technique de La Poste, auparavant usine de la célèbre Biscuiterie Nantaise. S'en sont suivis :

- une étude de faisabilité (notamment technique et économique)
- une phase de négociation financière avec la Poste Immo
- un recensement des réseaux ESS en recherche de locaux pour rejoindre la CRESS
- de nombreuses visites avec les réseaux intéressés.

Le projet de déménagement a été validé par les instances de la CRESS en mars 2023, actant :



- la délégation de la gestion locative à la SCIC Lieux Communs (gestionnaire du Solilab à Nantes)
- le portage politique, l'animation du lieu et la communication sur le projet restant dans le giron de la CRESS
- les structures prioritaires pour l'accès aux bureaux (réseaux régionaux ESS et adhérents de la CRESS).

Après une phase de commercialisation et de travaux, l'ESScale Mabon a ouvert ses portes à l'été 2023. La CRESS y a aménagé fin août. Depuis, elle anime le collectif des 13 structures colocalitaires.

Ce bâtiment, au cœur de l'Île de Nantes, est voué à la destruction dans quelques années, la CRESS a signé une convention d'occupation précaire jusqu'en 2026, qui pourra éventuellement être renouvelée temporairement. La CRESS travaille donc à « l'après » et notamment à la création d'une « Maison régionale de l'ESS ». Affaire à suivre... !

Les colocalitaires

- ADERE Pays de la Loire
- CRESS des Pays de la Loire
- Ecopya
- Lieux Communs
- Madison Communication
- Mobilis
- OZ
- Le Pôle de Coopération pour la Filière Musicale
- Pôle Patrimoine
- Shem's
- UDES
- Union Régionale des SCOP et des SCIC de l'Ouest
- Unis Cité



LES CHIFFRES-CLÉS

20



70
adhérents, dont
8 nouveaux, répartis
au sein de 7 collèges



16
réunions d'instances (CA,
bureaux, commissions) avec un
taux de participation de **63 %**



40
instances régionales,
infra-régionales ou nationales
où la CRESS représente les
intérêts des entreprises de l'ESS
ligériennes



100^{ème}
portrait d'entreprise de l'ESS écrit
et publié pour faire connaître l'ESS
en Pays de la Loire



33
structures accompagnées dont
près de la moitié en territoires
exposés et fragiles dans le cadre
du projet Entreprendre dans les
Territoires



131
porteur-ses de projet
et entreprises de l'ESS
accueilli-es, informé-es
ou orienté-es



1 150
personnes sensibilisées à l'ESS comme mode
d'entreprendre autrement (scolaires, enseignant-es,
élu-es et agent-es des collectivités, personnes en
reconversion professionnelle...)



4
ventes de textiles
et cuirs industriels
en recyclerie avec
l'expérimentation
La Toile Vertueuse



15
structures bénéficiaires d'un
accompagnement dans le cadre
du DLA Régional



151
Tiers-lieux ESS recensés
sur la cartographie de
CAP Tiers-Lieux



22
PTCE en
Pays de la Loire



10 700
utilisateur-rices d'ESSOR, la plateforme qui fait
grandir les projets d'ESS ligériens et **427** appels
à projets publiés

45



participant-es en moyenne à chaque rencontre du
Club des Collectivités pour l'ESS en Pays de la Loire

3



ateliers pour accélérer la transition écologique
et solidaire des entreprises de l'ESS avec près
de **80** participant-es adhérents à la CRESS

5



formations animées par la CRESS, soit **88**
personnes montées en compétences sur l'ESS

2023

ET LES TEMPS FORTS

AVRIL

5 avril Webinaire sur les actualités juridiques du réemploi, avec les Ecosolies et le Barreau de Nantes

MAI

25 mai Club des Collectivités consacré aux Achats Socialement et Écologiquement Responsables

30 mai Journée de co-construction sur le réemploi des matériaux du bâtiment à Angers

JUILLET

5 et 6 juillet Séminaire d'équipe à Préfailles sur l'organisation interne, le plan stratégique et opérationnel et les bonnes pratiques de la CRESS



SEPTEMBRE

19 septembre Lancement du cycle d'ateliers « ESS et Transition Écologique Solidaire » avec les adhérents



22 septembre Club des Collectivités avec le RTES et la CARENE à Saint Nazaire, sur le thème « Tiers-Lieux et PTCE »

JANVIER

13 janvier Journée dédiée aux adhérents sur la transition écologique solidaire, en lien avec le GRAINE, à Nantes

26 janvier Webinaire sur les financements européens pour les projets d'économie circulaire, organisé avec le Région



JUIN

8 juin Assemblée générale et conférence régionale de l'ESS organisées à Ancenis

14 juin Intervention à la 1^{ère} rencontre régionale des entreprises et associations de coopération internationale

22 juin Participation au Casse-croûte juridique sur la réglementation des aides publiques pour l'ESS organisé par le Barreau de Nantes

26 juin Sensibilisation à l'ESS de l'équipe en charge de l'accompagnement au sein de la Banque de France Pays de la Loire



OCTOBRE

6 octobre Rencontre *Solutionneurs* sur la filière Textile à Cholet



DÉCEMBRE

8 décembre Rencontre régionale des PTCE en Vendée

14 décembre La CRESS obtient un siège au CESER dans le collège 3 « Organismes et associations qui participent à la vie collective de la région »

21 décembre Premier atelier sur la gouvernance démocratique dans les sociétés commerciales de l'ESS

NOVEMBRE

16 novembre Forte mobilisation des réseaux et entreprises de l'ESS pour présenter leur offre de services au Forum des Achats Innovants et Responsables (FAIR) à Nantes

28 novembre Publication de l'annuaire des structures de l'ESS reconnues OSE

30 novembre Inauguration de l'ESScale Mabon en présence de Maxime Baduel, délégué ministériel à l'ESS





Fédérer l'ESS et animer la vie associative

Si la diversité de l'ESS fait sa richesse (projets, organisations, secteurs d'activité, territoires), elle pose également pour ses acteurs et actrices des enjeux tels que la lisibilité de sa structuration, les complémentarités possibles entre eux et les coopérations à consolider ou inventer. Afin d'avoir une place renforcée au sein de l'écosystème socio-économique régional et être écoutée sur les enjeux économiques et sociétaux, la CRESS s'est donnée plusieurs objectifs :

- Créer et développer l'interconnaissance entre ses adhérents et avec la CRESS
- Développer le sentiment d'appartenance de ses adhérents
- Accroître le co-développement entre la CRESS et ses adhérents
- Mieux répondre à leurs besoins
- Augmenter le nombre d'adhérents.

2023, c'était aussi...

- Renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration
- Publication d'une nouvelle plaquette de présentation de la CRESS



Équipe ressource



Karine Fenies-Dupont
Responsable ressources et vie associative



Eva Nicolas
Assistante de projets



Mireille Nivet
Responsable administrative et financière

Élu référent

Bernard Boo
Crédit Coopératif



Perspectives 2024

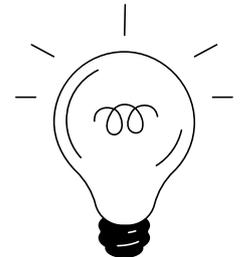
- Expérimenter le système de « double-adhésion »
- Organiser des temps réflexifs
- Organiser des rencontres par collège et inter-collèges



Vers de nouvelles modalités d'adhésion

En 2021-2022, un groupe de travail dédié à la politique d'adhésion a été mis en place avec des élu-es et des salarié-es. Il a pointé le besoin de renforcer la légitimité de la CRESS et notamment son poids politique. En effet, la CRESS a besoin d'une plus grande visibilité auprès des entreprises de l'ESS pour incarner plus fortement son plaidoyer et sa représentation politique de l'ESS. Il a été imaginé un système de « double-adhésion » dans lequel les adhérents des adhérents de la CRESS deviennent également adhérents de la CRESS, de manière indirecte.

Suite à des premiers échanges avec les réseaux départementaux, avec qui la CRESS va expérimenter la mise en place de ces nouvelles modalités d'adhésion, une note d'éclairage est en cours d'élaboration présentant plusieurs scénarii.



L'interconnaissance entre adhérents via un sujet transversal

Afin de répondre à l'objectif de développer l'interconnaissance entre adhérents et avec la CRESS, il est important d'organiser des temps d'échanges et d'animation en dehors des instances démocratiques classiques.

En 2023, un cycle d'ateliers « ESS et Transition écologique », réservé aux adhérents, a été lancé. En parallèle, un dossier thématique « ressource » leur a été diffusé. Ce sont donc 30 réseaux adhérents qui ont été sensibilisés et outillés sur la transition écologique. En élaborant un plaidoyer commun, qui sera décliné en plaidoyers sectoriels et thématiques, cette dynamique a permis aux adhérents de mieux se connaître, d'identifier des sujets stratégiques communs et d'exprimer le souhait de travailler ensemble plus souvent.



Premier atelier - 19 septembre



Deuxième atelier - 10 novembre



Une meilleure interconnexion entre salarié-es et élu-es

Début septembre, un temps d'échanges a été organisé afin de favoriser l'interconnaissance entre les élu-es et les salarié-es de la CRESS mais aussi pour mettre des visages sur les missions, les actions et les sujets de prédilection de chacun-e.

Lors de la refonte du projet politique et stratégique, plusieurs besoins ont été exprimés, notamment par l'équipe : avoir un regard politique sur les missions et

actions développées, représenter et porter la voix de la CRESS dans certaines instances politiques et mieux informer le conseil d'administration de l'avancée des dossiers opérationnels.

Ainsi, la mise en place d'élu-es référent-es a été validée au CA de fin septembre, avec un élu-e par mission et pour quelques actions spécifiques.



Porter la voix de l'ESS ligérienne

La CRESS des Pays de la Loire rassemble, fédère et représente auprès des pouvoirs publics les réseaux, organisations et entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire de la région. Présente dans de nombreuses instances de représentation, la CRESS porte les intérêts et préoccupations des acteurs et actrices de l'ESS auprès des pouvoirs publics.

La loi 2014 portant sur l'ESS légitime la CRESS dans son rôle de représentation. Si son positionnement « d'interlocutrice privilégiée » vis-à-vis de la Région et des pouvoirs publics est aujourd'hui reconnu, l'enjeu est d'élaborer une parole commune - avec les structures de l'ESS - et de la porter.

2023, c'était aussi...

- Participation à une quarantaine d'instances régionales, infra-régionales et nationales
- Relai du plaidoyer national sur le réemploi des matériaux du bâtiment
- Relations presse sur les dossiers thématiques, la conjoncture de l'emploi, les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), les Prix ESS...



- Réalisation d'un annuaire des parlementaires ligériens
- Implication auprès d'ESS France : Conseil d'administration, Comité des Régions, Comité des directions de CRESS, groupes de travail et commissions

Équipe ressource



Anne Le Pochat
Responsable promotion et plaidoyer

Élu référent

Gilles Cavé
Ligue de l'Enseignement

Perspectives 2024

- Créer un kit plaidoyer pour les adhérents et élu·es de la CRESS
- Porter et diffuser un plaidoyer commun régional sur la thématique de la transition écologique et des plaidoyers prospectifs thématiques ou sectoriels
- Décliner le Panorama de l'ESS d'ESS France à raison d'une thématique par mois (logement, alimentation, santé, sport...)
- Organiser une journée régionale de l'ESS
- Développer les relations presse





Projecteur sur le dynamisme de l'ESS ligérienne

A l'occasion de sa venue à Nantes pour l'inauguration de l'ESScale Mabon et la clôture du Mois de l'ESS, Maxime Baduel, délégué ministériel à l'ESS, a pu échanger longuement avec des membres du bureau de la CRESS puis avec les réseaux départementaux. Cela a été l'occasion de valoriser les spécificités de notre territoire et de ses acteur·rices, et de faire remonter les besoins du terrain.

“ L'ESS a besoin de ces alliances territoriales pour se développer, pour accompagner les porteurs de projets, pour identifier les outils et pour polliniser le reste de l'économie. Bref, pour rendre l'ESS plus visible sur le terrain en la positionnant comme un vecteur privilégié du développement économique territorial. ”



Maxime BADUEL
Délégué ministériel à l'ESS



Représentation des intérêts de l'ESS au CESER

Le Conseil économique et social environnemental régional des Pays de la Loire

Jusqu'en 2017, la CRESS bénéficiait d'un poste dans le collège 3 du CESER (organismes et associations qui participent à la vie collective de la région) et l'a perdu en 2018. Considérant que la mission légale de la CRESS de « représenter les intérêts de l'ESS » était alors mise à mal, le conseil d'administration a décidé de faire le nécessaire pour retrouver ce siège ès qualités et ainsi pouvoir apporter une vision d'ensemble de l'ESS au CESER.

A force de courriers au Préfet et d'échanges avec les représentants du Secrétariat Général aux Affaires Régionales - et avec l'appui de certains partenaires et adhérents - la CRESS s'est vue réattribuer son poste dans le collège 3 dans l'arrêté du 14 décembre 2023.

Cette réattribution démontre la capacité de mobilisation et d'influence de la CRESS. Elle permettra surtout de défendre une place plus importante donnée à l'ESS dans les futurs travaux du CESER des Pays de la Loire.



Conseiller·ères du CESER



Relai des situations vécues par les structures de l'ESS au Préfet de Région

Le Préfet des Pays de la Loire anime, toutes les 6 semaines environ, une « conférence économique régionale » avec les principaux interlocuteurs du monde économique : chambres consulaires, syndicats patronaux, services de l'État... La CRESS y est conviée au titre des entreprises de l'ESS.

Afin de pouvoir porter la voix de l'ESS et ainsi interpeller le Préfet sur les réalités vécues par les structures en lien avec les compétences de l'État, la CRESS a mis en place,

depuis septembre 2023, des enquêtes-flash régulières auprès de ses adhérents. Les remontées permettent à la CRESS de pouvoir exposer aussi bien des données quantitatives que des questions ou des cas concrets de difficultés rencontrées par les organisations de l'ESS. Ces enquêtes-flash ont vocation à être renouvelées à chaque fois qu'une occasion d'interpellation des pouvoirs publics se présentera.



Promouvoir l'ESS en Pays de la Loire

Alors que de nombreux-ses citoyen-nés adhèrent aux valeurs de l'ESS et côtoient ses entreprises au quotidien, il n'est pas toujours aisé pour tout un chacun d'en définir les contours. Car décrire l'ESS, c'est parler aussi bien d'épicerie que de mutuelles, de coopératives que d'associations, de sport, de culture, de santé...

La promotion et la sensibilisation à l'ESS en Pays de la Loire est une des missions phare de

la CRESS reconnue par la loi de 2014 relative à l'ESS. Evénements, newsletters, réseaux sociaux, portraits, interventions, forums, colloques...

La CRESS agit afin d'accroître la visibilité de l'ESS dans le but de renforcer la compréhension de l'ESS auprès du grand public, mais aussi des institutions, des entreprises, des élèves et étudiant-es...

2023, c'était aussi...

Une présence sur les outils numériques

- 584 articles publiés sur le site : 118 actualités, 161 événements, 305 offres d'emploi/stage/volontariat
- Plus de 28 500 visiteurs sur le site
- 15 portraits écrits et diffusés sur les outils numériques (le 100^{ème} publié en décembre 2023)
- 340 publications sur les réseaux sociaux (dont les offres d'emploi chaque mardi) avec 206 publications sur LinkedIn et 134 sur Facebook
- 6 254 abonné-es sur LinkedIn (+1 785)

Des actions de sensibilisation auprès des jeunes

- Plus d'une trentaine de sessions de sensibilisation à l'ESS en classe ou dans une structure ESS
- Plus de 50 heures de sensibilisation à l'ESS auprès des jeunes et des enseignant-es
- Plus de 800 jeunes sensibilisés aux spécificités de l'ESS et aux possibilités d'emploi, dont 300 dans l'enseignement supérieur
- Une formation auprès de 10 enseignant-es à Nantes (découverte de l'ESS et rencontre d'acteur-rices)
- 3 visites organisées à l'occasion de la Semaine de l'ESS à l'École en mars : la cantine participative La Cocotte Solidaire, la ressourcerie La Trocquerie et le supermarché coopératif Scopéli

Équipe ressource



Anne Le Pochat
Responsable promotion et plaidoyer



Amandine Doyen
Chargée de communication et de sensibilisation

Élu·es référent·es

Anne Boulinguez (communication)
Madison Communication

Jean-Pierre Gilet (sensibilisation)
Mutualité Française

Perspectives 2024

- Refondre le site internet de la CRESS pour mieux refléter l'offre de services et mieux répondre aux attentes des visiteur-ses
- Mobiliser plus localement les structures ligériennes pour le Mois de l'ESS avec l'appui des réseaux départementaux
- Renouveler la convention tripartite avec le Rectorat et L'ESPER pour poursuivre les actions de sensibilisation en milieu scolaire





Le Mois de l'ESS clôturé en beauté !

Afin de mettre un point final festif à la 16^{ème} édition du Mois de l'ESS, la CRESS a organisé une journée d'inauguration de l'ESScale Mabon. Maxime Baduel, tout juste nommé délégué ministériel à l'ESS, a fait le déplacement pour découvrir la CRESS et ce nouvel espace de travail partagé. Le midi, un temps d'inauguration officiel, organisé en partenariat avec La Poste, a permis d'expliquer la genèse du lieu mais également de remettre le Prix régional de l'ESS à la SCOP de services ménagers VeryFiable.

Le soir, les 12 structures locataires du lieu ont convié leurs adhérents et partenaires pour un temps convivial.



Le Mois en chiffres

Près de 100 événements organisés par une cinquantaine de structures en Pays de la Loire



Des lettres d'infos pour informer et promouvoir l'ESS

« Les actus de l'ESS en Pays de la Loire » est envoyée tous les mois. Cette lettre est un concentré d'informations sur les actions de la CRESS, les actualités de l'ESS en région et en France, des portraits de structures de l'ESS, des appels à projets, des offres de recrutement, ainsi que l'agenda des événements à venir.

Lors du Mois de l'ESS en novembre, une lettre est envoyée toutes les semaines. C'est l'occasion de mettre un coup de projecteur sur certaines manifestations et de promouvoir des structures ligériennes au travers de portraits.

« Le Off - #MaisquefaitlaCRESS ? » est réservée aux adhérents de la CRESS. Envoyée tous les deux mois, elle permet de valoriser les actions menées par l'équipe, les RDV à venir et la vie associative.

La CRESS envoie également des lettres thématiques sur l'économie circulaire, l'observatoire, les Tiers-lieux, le DLA, soit environ une quarantaine de lettres en 2023.



Projets d'expérimentation de l'ESS en classe

Depuis 2019, la CRESS coordonne en région le dispositif pédagogique de L'ESPER : « Mon ESS à l'École » qui consiste en la création, en classe, d'une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire. En 2023, 11 classes ont été accompagnées par la CRESS et certains réseaux départementaux, soit 420 élèves et 23 enseignant-es impliqué-es, de la 3^{ème} à la terminale.



Les élèves d'une classe de première STMG du lycée Europe de Cholet ont créé un journal interne au lycée (3 numéros dans l'année). Ils témoignent :

« On a souhaité monter un projet pour créer un collectif, s'entraîner pour plus tard, savoir travailler ensemble, s'entraider et collaborer. Ça nous aide à nous exprimer, à avoir un bon vocabulaire et à rédiger. Si certains élèves sont timides, on essaie de les mettre à l'aise pour qu'ils s'expriment et fassent entendre leur point de vue. »



Accompagner les entreprises de l'ESS

Création, consolidation, développement

On constate une appétence grandissante de la société en général - et des porteur-ses de projet entrepreneuriaux en particulier - pour l'Économie Sociale et Solidaire. Ce mode d'entreprendre a le vent en poupe car il répond aux enjeux sociétaux actuels : préservation de l'environnement, restauration du lien social, éthique économique, équilibre des territoires...

Toutefois, malgré cette forte attractivité, son

développement ne pourra se faire sans soutien.

En effet, certaines entreprises de l'ESS rencontrent des difficultés, notamment dans un contexte de baisse des subventions publiques qui les poussent à se réinventer. D'autre part, l'ESS a besoin d'être bien accompagnée pour se structurer et saisir les opportunités de changement d'échelle qui s'offrent à elle.

2023, c'était aussi...

- 15 structures accompagnées dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) Régional dont 8 de manière individuelle
- Organisation d'une dizaine de temps de travail et d'échanges entre accompagnateurs de l'ESS (DLA départementaux, réseaux locaux...)
- Participation aux comités de dispositifs d'accompagnement portés par le Gérontopôle, les Ecosolies, France Active, Pôle des Arts Visuels...
- 33 structures accompagnées dont près de la moitié en territoire exposés et fragiles dans le cadre du projet Entreprendre dans les Territoires
- Forte mobilisation des réseaux et entreprises de l'ESS pour présenter leur offre de biens et services dans le cadre du Forum des Achats Innovants et Responsables (FAIR)
- Animation d'un réseau de 20 structures de l'ESS du réemploi des matériaux du bâtiment : échanges d'expériences, montée en compétences et mise en visibilité collective
- 117 inscrits au webinar sur les actualités juridiques du réemploi co-organisé avec les Ecosolies et le Barreau de Nantes
- Réalisation d'une note d'éclairage sur les modèles socio-économiques des structures de l'ESS



Équipe ressource



Claire Dubien

Responsable accompagnement et formation



Pauline Le Bouëdec

Cheffe de projets accompagnement



Manon Doucet

Cheffe de projets accompagnement



Florence Krowicki

Cheffe de projets économie circulaire

Élus référents

André Bernard

Les CIGALES des Pays de la Loire

Philippe Doux (économie circulaire)

COORACE

Perspectives 2024

- Construire un pôle de coopération régional autour de la filière textile
- Structurer un réseau du réemploi solidaire
- Rétrospective sur les 20 ans du DLA
- Renforcer l'accompagnement des sociétés commerciales de l'ESS sur les enjeux de gouvernance
- Contribuer à l'organisation d'une nouvelle édition du programme Entreprendre dans les Territoires avec les 3 autres Chambres consulaires



Assurer la primo-information

La CRESS a pour mission d'accueillir, informer et/ou orienter les porteur-ses de projets et structures à tous stades d'avancement de leur projet. En 2023, 131 bénéficiaires ont obtenu individuellement des réponses. La CRESS s'engage aussi lors d'événements collectifs pour mener à bien sa mission :

- Atelier avec Pays de la Loire Coopération Internationale
- Halle des Financeurs organisée par les Ecosolies
- Gagnants-Gagnants organisé par l'IRESA
- Le Forum de l'ESS en Vendée organisé par le Pôle ESS Vendée
- 2 événements autour d'enjeux juridiques co-organisés avec le Barreau de Nantes et les Ecosolies.

Pour orienter au mieux les porteur-ses de projets, la CRESS contribue également au renforcement de l'écosystème d'accompagnement, par exemple via une intervention auprès de l'équipe en charge de l'accompagnement de la Banque de France Pays de la Loire ou encore la participation aux ateliers portés par la Région sur les dispositifs d'entrepreneuriat.

“ Merci à l'équipe de la CRESS pour l'écoute, les conseils pour le démarchage et ces nouvelles pistes de financement que je vais pouvoir explorer. Très contente d'avoir sollicité ce rendez-vous ! ”

Marion Perrot - Porteuse d'un projet ESS



Allonger la durée de vie des textiles à travers la coopération en Pays de la Loire

L'année 2023 a marqué un tournant dans la filière Textile en Pays de la Loire. Grâce au diagnostic-action coordonné par la CRESS et l'Union des Ecocycleries, une quarantaine de structures et partenaires de la filière se sont mobilisés pour identifier des parties prenantes sur le réemploi et le tri des textiles en « fin de vie », sensibiliser à l'allongement de la durée de vie des textiles ou encore définir une gouvernance pour favoriser la coopération.

70 participant-es se sont réuni-es au Lycée de la Mode à Cholet le 6 octobre pour partager les actualités de la filière et impulser des dynamiques collectives.

L'ESS était aussi présente aux Fashion Green Days organisés à Nantes en novembre à travers notamment une table-ronde dédiée à l'ESS et un stand de La Toile Vertueuse. Il s'agit d'une expérimentation de réemploi solidaire de chutes de coupe et de fin de rouleaux de textiles industriels qui a permis l'organisation de 4 ventes en recycleries.



Agrément ESUS et sociétés commerciales de l'ESS

Depuis de nombreuses années, la CRESS accompagne les organisations qui souhaitent intégrer l'ESS et/ou obtenir l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). En 2023, ce sont notamment 27 entreprises et porteur-ses de projets qui ont été informé-es sur les critères, les démarches et les interlocuteurs. Forte de cette expérience reconnue, la CRESS a :

- Animé avec la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes une formation auprès de 18 participant-es des autres CRESS « Agrément ESUS et Qualité ESS pour les sociétés commerciales : informer et accompagner les acteurs de l'ESS ».

- Initié des groupes de travail nationaux inter-CRESS avec des temps d'interconnaissance, d'échanges de pratiques et de montée en compétences sur les spécificités des sociétés commerciales de l'ESS et l'éligibilité à l'agrément ESUS.

- Organisé et animé un atelier sur la gouvernance démocratique au sein des sociétés commerciales de l'ESS des Pays de la Loire pour identifier leurs besoins sur ce sujet. Cet atelier a favorisé l'interconnaissance entre les 7 structures présentes et permis de qualifier leur besoin pour faire vivre leur gouvernance démocratique.



Aider les territoires à développer et structurer l'ESS

L'ESS est par nature une économie engagée sur les territoires. Les entreprises qui la composent construisent et développent des réponses spécifiques aux besoins locaux dans de nombreux domaines : emploi, lien social, revitalisation, réduction des déchets, aide à la personne, alimentation durable, bien-vieillir, etc. Elles sont ainsi identifiées comme des acteurs importants des transitions nécessaires des territoires.

C'est pourquoi, la CRESS a fait le choix de faire du développement territorial un axe important de son projet stratégique. Elle travaille ainsi en lien étroit avec les réseaux départementaux et les autres adhérents concernés, notamment sur les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE), les tiers-lieux, la revitalisation commerciale des centres-bourgs, les achats responsables des collectivités...

2023, c'était aussi...

- 45 participant-es en moyenne aux rencontres du Club des Collectivités pour l'ESS en Pays de la Loire
- 20 temps d'échanges, de travail et de co-construction entre la CRESS et les réseaux départementaux de l'ESS

L'animation du collectif CAP Tiers-lieux

- 151 Tiers-lieux ESS recensés sur la cartographie de CAP Tiers-Lieux
- 6 temps départementaux d'animation à destination des tiers-lieux
- Nouveau format de valorisation et de documentation du modèle des tiers-lieux de production, combinant un podcast et une note de décryptage. Déjà 3 tiers-lieux sont à découvrir.
- Réalisation du guide « Murs porteurs » en réponse à un manque d'information des porteur-ses de projet sur la dimension « bâti » des tiers-lieux



- Nouveau partenariat de formation avec le CNFPT à destination des agent-es de la fonction publique, sur « Les tiers-lieux, un levier pour renforcer la cohésion et l'attractivité des territoires »

Équipe ressource



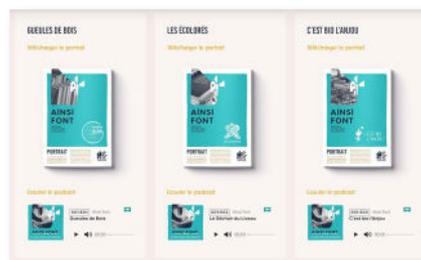
Chloé Durey
Responsable développement territorial



Amélie Villet
Cheffe de projets développement territorial

Élu référent

Patrice Moysan
IRESA



Perspectives 2024

- Structurer et promouvoir des services aux collectivités
- Créer de ressources sur les achats responsables et l'ESS pour les collectivités et les réseaux
- Rédiger une feuille de route commune CRESS / Réseaux départementaux de l'ESS
- Créer une cartographie numérique des PTCE





Appui aux Pôles Territoriaux de Coopération Economique

En 2023, l'appui aux 22 PTCE locaux a évolué. Ce sont désormais les réseaux départementaux de l'ESS qui réalisent leur suivi et accompagnement. Cette territorialisation de l'accompagnement marque la poursuite de la structuration de la coopération entre la CRESS et les réseaux.

Les faits marquants de 2023 :

- Organisation d'une rencontre régionale des PTCE au Moulin Créatif le 8 décembre : 9 PTCE et 7 structures de la Cellule Régionale d'Animation étaient présentes
- 2 PTCE ont été lauréats ligériens de l'AMI financier de l'État : le LABSPORT (44) et Les Grandlieu'Zarts (44)

- Le Club des Collectivités du 22 septembre, organisé avec le RTES et la CARENE à Saint Nazaire, a abordé la thématique « Tiers-Lieux & PTCE » ; l'occasion de revenir sur l'importance des liens entre ces acteurs économiques et les acteurs publics de leur territoire.



Rencontre régionale des PTCE au Moulin Créatif - 8 décembre



Développement des services aux collectivités

Dans le cadre de son projet stratégique, la CRESS a pour ambition de développer des services aux collectivités. Aussi, en 2023, en lien étroit avec ses adhérents et partenaires, elle a pu expérimenter ou développer les services suivants :

- **Formation des agent-es et élu-es à l'ESS** : animation de 3 rencontres du Club des collectivités avec le RTES, intervention auprès d'agent-es de développement local de Loire-Atlantique avec les Ecosolies, préparation d'une formation pour le CNFPT sur le montage d'un tiers-lieu avec l'IRESA...
- **Achats responsables** : accompagnement des directions de la commande publique de Nantes Métropole et du Département de Loire-Atlantique au

développement des achats ESS, en partenariat avec les Ecosolies.

- **Revitalisation des territoires** : primo-conseil apporté aux communes rurales de Loire-Atlantique puis, si nécessaire, accompagnement de leur projet de tiers-lieu ou de commerce ESS, avec des membres de CAP Tiers-Lieux.



Club des collectivités sur les achats responsables - 25 mai



Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de Promotion des Achats Responsables (SPAR), nous avons créé un groupe de travail opérationnel avec la Direction de la Commande Publique (Nantes Métropole/ Ville de Nantes), la CRESS et les Ecosolies.

Des temps d'interconnaissance étaient d'abord nécessaires pour mieux avancer ensemble. Ils ont permis de :

1. Poser une méthodologie d'observation et ainsi identifier le poids de l'ESS dans la commande publique
2. Acculturer les acheteurs publics aux spécificités

de l'ESS, notamment dans le cadre du Forum des Achats Innovants et Responsables (FAIR)

3. Expérimenter une offre de « sourcing » pour aider les acheteurs à mieux identifier et intégrer les acteurs de l'ESS.

La programmation des marchés stratégiques est maintenant partagée en amont. Cette offre de service va être expérimentée auprès de deux directions ayant des forts volumes d'achats et auprès des communes.



Laurence Parc
Chargée de mission ESS et innovation sociale
Nantes Métropole



Créer, capitaliser et diffuser de la ressource sur et pour l'ESS

La transversalité des missions portées par la CRESS lui permet de disposer d'une vision régionale de l'ESS, de détecter les besoins et d'y répondre par différents supports. Ces ressources, la CRESS souhaite les mettre à disposition de ses adhérents et partenaires pour leur permettre de monter en compétences sur certaines thématiques et filières et ainsi mieux accompagner les projets et les structures.

Afin d'être identifiée comme un lieu d'expertises et de connaissances pour les acteur·rices et partenaires de l'ESS, elle se donne différents objectifs :

- Outiller à travers la production de ressources
- Centraliser et rendre accessibles les ressources
- Animer et valoriser les ressources
- Détecter dans une démarche prospective les tendances et enjeux de l'ESS.

2023, c'était aussi...

- 4 nouveaux sociétaires au sein de la SCIC ESS Pratiques dont la CRESS est membre fondateur
- Diffusion de l'annuaire des structures reconnues OSE



- Plusieurs interventions de l'Observatoire : restitution de l'enquête sur la vie associative pour la ville de Rezé, présentation des politiques publiques en matière d'ESS auprès du Conseil Citoyen de Rezé, présentation de l'ESS et des opportunités d'emploi lors de l'événement annuel organisé par l'APEC pendant le Mois de l'ESS, présentation des chiffres de l'Observatoire sur la vie associative lors du Comité d'animation du CADRAN (associations et services de la Ville de Nantes)
- Participation au document de plaidoyer « Lutte contre le gaspillage alimentaire : les attentes et propositions de l'ESS » pilotée par ESS France
- 10 700 utilisateur·rices et 427 appels à projets sur ESSOR

Équipe ressource



Karine Fenies-Dupont
Responsable ressources et vie associative



Clémence Ruppli
Chargée de projets ressources



Marie Teyssier
Cheffe de projets études et observation

Élue référente

Mathilde Plard
LABSPORT

Perspectives 2024

- Promouvoir la nouvelle version enrichie d'ESSOR
- Produire et capitaliser de la ressource pour accompagner les adhérents de la CRESS dans leur transition écologique
- Accompagner la CARENE sur l'élaboration d'une feuille de route ESS
- Publier des ressources thématiques pour les tiers-lieux et les sociétés commerciales de l'ESS sur la gouvernance dans ces structures





Structuration de la nouvelle fonction ressources

Afin d'améliorer la visibilité de la fonction ressources et de la valoriser, il était nécessaire de positionner la fonction au sein de l'équipe et de capitaliser les différentes productions, études, rapports, notes, de les structurer et d'adapter le fond et la forme selon les cibles.

Une fois ce travail mené, l'appui aux autres missions (économie circulaire, tiers-lieux, PTCE...) a pu commencer. Ainsi, des ressources ont été produites pour accompagner les acteur·rices ESS de la filière textile pour faire face aux évolutions de la réglementation et de leur activité. Des fiches portraits ont été élaborées

et diffusées lors du Club des Collectivités pour valoriser le soutien aux tiers-lieux et PTCE ligériens et inspirer d'autres projets. Des ressources sont également en cours de création pour appuyer les collectivités dans la revitalisation des centres-bourgs avec des projets ESS.

Nouvelle version de la plateforme ESSOR régionale en cours de préparation

2023 a permis de préparer la quatrième version d'ESSOR pour 2024 : amélioration de l'ergonomie du site, plus grande place dédiée à l'accompagnement, création d'un espace ressources...



Lutte contre le sexisme dans l'ESS

En 2023, la CRESS a publié une mise à jour du document « Objectif 50/50 » sur les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes dans l'ESS, qui ne se sont pas réduites depuis les premiers chiffres de 2019. Cette publication accompagnait un dossier thématique sur la lutte contre le sexisme dans l'ESS, co-construit avec la FR CIDFF des Pays de la Loire. Ce travail a permis de présenter les enjeux, les bonnes pratiques et les structures agissant sur ce sujet en région.

L'Observatoire a également participé, avec le CIDFF 85, au P'tit déjeuner de l'ESS organisé par le Pôle ESS Vendée en septembre afin d'échanger avec des porteuses de projets ESS sur l'entrepreneuriat féminin.



Accélérer la transition écologique et solidaire des entreprises de l'ESS

Après avoir organisé, en collaboration avec le réseau GRAINE, une journée dédiée à la transition, sociale, solidaire et écologique, la CRESS a initié un cycle de 3 ateliers qui a réuni près de 80 participant·es, afin de définir et affirmer la place de l'ESS dans la transition écologique, sous le prisme des 4 scénarios prospectifs de l'ADEME.

En parallèle, la CRESS a commencé à élaborer une ressource « ESS et transition écologique solidaire ». La première saison, amorcée fin 2023, a pour but d'illustrer,

interroger et affirmer la place de l'ESS comme modèle des transitions écologique et solidaire en Pays de la Loire. Déclinée en 3 épisodes, elle aborde le positionnement de l'ESS vis-à-vis de l'urgence écologique, de l'engagement de structures de l'ESS ligériennes en faveur de la transition écologique et de la trajectoire sociétale que les acteurs de l'ESS choisiront de suivre.



Développer la formation à l'ESS

Les valeurs prônées par l'ESS doivent trouver leur écho au sein même des structures qui les portent, notamment en mettant en place une vraie politique sociale, dont la formation des salarié-es.

Forte de cette conviction, la CRESS a proposé à ses adhérents de travailler tout au long de l'année autour de cette thématique. Le groupe de travail composé de 12 structures volontaires a appuyé la CRESS dans la réalisation d'études d'opportunité et de faisabilité d'actions communes : cartographie des acteur-rices de la formation en Pays de la Loire, enquête autour de leurs difficultés et de leurs besoins, étude des formations réalisées par les salarié-es

de l'ESS et freins à y participer, analyse des formations manquantes pour les salarié-es et administrateur-rices de l'ESS...

En parallèle de cette étude, la CRESS a poursuivi ses actions de formation tout au long de l'année 2023 autour de modules thématiques sollicités par des universités, des organismes de formation de l'ESS, des têtes de réseau adhérentes... sur des sujets d'expertise de la CRESS :

- Méthodologie de projet ESS
- Partenariats et coopérations territoriales
- Utilité sociale et inscription territoriale
- RSE et bonnes pratiques.

Ainsi, 2023 c'était...

- Animation de 5 formations, soit 88 personnes montées en compétence sur l'ESS
- 1 étude d'opportunité et 1 étude de faisabilité réalisées
- 1 cartographie des acteur-rices de la formation en Pays de la Loire ESS/hors ESS
- 3 rencontres du groupe de travail Formation composé d'une dizaine d'organismes de formation et de têtes de réseau : interconnaissance et partage des difficultés pour trouver des solutions ensemble



Formation TRAJET - 14 octobre

Équipe ressource



Claire Dubien

Responsable accompagnement et formation

Élu référent

Claude Gangloff
CROS

Perspectives 2024

En complément de nos actions de formations sur le territoire que nous poursuivrons, suite à l'étude de faisabilité, le groupe de travail sur la formation a décidé de travailler en 2024 sur 4 grands chantiers :

- Appuyer la visibilité des formations professionnelles des structures de l'ESS
- Animer l'échange de pratiques entre organismes de formation
- Encourager la formation professionnelle : plaider et accompagnement
- Développer ensemble une formation courte pour Découvrir l'ESS



NOS PARTENAIRES 2023



Merci à tous les partenaires qui ont permis de mettre en œuvre ces actions au service des organisations et entreprises de l'ESS du territoire.

ORGANISATIONS DE L'ESS

- Association Nationale des Tiers-Lieux
- APEC
- APESS 53
- APF France Handicap
- ARIFTS
- Association régionale des CIGALES
- AVISE
- Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire
- Centre Français des Fonds et Fondations
- CDP 49 - Coup de Pouce 49
- CEAS de la Sarthe
- CEAS Vendée
- Chantier Ecole
- Club de l'ESS du Pays du Mans
- Collectif Émergence
- Collège des Transitions Sociétales
- Coodem
- Coorace
- CROS Pays de la Loire
- DLA régionaux Bretagne et Centre Val de Loire
- Echobat
- Éco-organismes
- ECTI
- ESS France
- Fédération des Entreprises d'Insertion
- Fondation Territoriale 44
- FONDES - France Active Pays de la Loire
- France Tiers-Lieux
- FR-CIDFF Pays de la Loire
- FR CIVAM Pays de la Loire
- Gérontopôle des Pays de la Loire
- GESAT
- GRAINE Pays de la Loire
- Harmonie Mutuelle ESS
- IDEAL
- IRESA
- La Coopérative des Tiers-Lieux

- La Plateforme
- Le Moulin Créatif / La Ressourcerie Culturelle
- Le Mouvement Associatif Pays de la Loire
- Le Pôle de Coopération pour la Filière Musicale Pays de la Loire
- Les Ecosolies
- Les Francas Pays de la Loire
- L'ESPER
- Lieux Communs
- Ligue de l'Enseignement - FAL 44
- Mobilis
- Mode Grand Ouest
- OGEC Talensac
- Ouvre-Boîtes
- OZ
- Pays de la Loire Coopération Internationale
- PiNG
- Pôle arts visuels Pays de la Loire
- Pôle ESS Vendée
- Pôle Patrimoine
- Pôle spectacle vivant
- Réseau des CRESS
- Réseau ESS du Pays d'Ancenis
- RESECO
- RPE 49
- RTES
- SCIC ESS Pratiques
- Terre de Liens
- UDES
- UNAT Pays de la Loire
- Union des Ecocycleries
- URSCOP de l'Ouest
- Université Catholique de l'Ouest d'Angers
- URIOPSS Pays de la Loire
- UROF Pays de la Loire

ORGANISATIONS HORS ESS

- Barreau de Nantes
- Groupe La Poste - La Poste Immo

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- ADEME
- ALDEV - Angers Loire Développement
- Banque de France
- Banque des Territoires
- CADRAN - Ville de Nantes
- CARENE - Communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
- Chambre d'Agriculture
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Chambre de Métiers et d'Artisanat
- Communauté de Communes du Pays d'Ancenis
- CNFPT
- Conseil départemental de Loire-Atlantique
- Conseil départemental du Maine-et-Loire
- Conseil régional des Pays de la Loire
- DRAJES
- DRDFE
- DREAL
- DREETS et DDETS
- Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes
- Mauges communauté
- Nantes Métropole
- Pays de Mortagne
- Plateforme Régionale des Achats de l'État
- Plateforme RSE Nantes Métropole
- Rectorat de l'Académie de Nantes
- SGAR
- Université de Rennes
- URSSAF
- Ville de Nantes
- Ville de Rezé

REJOIGNEZ LA CRESS !

La CRESS a pour rôle :

- D'assurer la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire
- De représenter les intérêts de l'ESS auprès des pouvoirs publics
- De contribuer au développement de l'ESS sur les territoires.

L'adhésion à la CRESS est un acte volontaire qui témoigne de votre engagement pour la promotion et le développement de l'ESS et d'une autre manière d'entreprendre.

L'adhésion à la CRESS est accessible aux structures de l'ESS suivantes : association, coopérative, mutuelle, fondation, syndicat employeur de l'ESS, entreprise commerciale de l'ESS, collectif territorial de l'ESS.

- Vous partagez les valeurs et principes de l'ESS
- Vous êtes un acteur de l'ESS
- Vous souhaitez contribuer à la promotion et au développement de l'ESS
- Vous portez des solutions innovantes pour répondre aux défis de notre société et souhaitez les valoriser, les partager...

Rejoignez-nous !

Plus d'informations sur www.cress-pdl.org

Pourquoi adhérer à la CRESS ?

- **Pour s'engager dans un réseau d'acteurs partageant les valeurs et principes de l'Économie Sociale et Solidaire :** réseau ascendant, la CRESS constitue un lieu d'échanges, de réflexions et de débats au sein duquel vous pouvez partager vos questionnements, valoriser votre appartenance à l'ESS, vous enrichir des rencontres et des pratiques des autres acteurs de l'ESS.
- **Pour augmenter la force de représentation de l'ESS :** vous participez à la prise en compte de l'ESS dans les politiques publiques et contribuez ainsi à inscrire l'ESS dans le développement des territoires.
- **Pour participer aux projets et actions déployés pour l'ESS sur les territoires :** à l'écoute des besoins de l'ESS, la CRESS, sur impulsion et appui de ses membres, met en œuvre des solutions, outils, dispositifs destinés à soutenir le développement de l'ESS (ex : réseau des ambassadeurs de l'ESS, achats responsables...); vous pouvez y prendre une part active dans la mesure de vos possibilités.
- **Pour bénéficier des informations, services et expertises de la CRESS :** valoriser votre organisation, vos projets, vos actualités, vos offres d'emploi, être orienté, conseillé, appuyé dans vos démarches (ex : recherche de financement, obtention de l'agrément ESUS, développement d'affaires, appui à la création de projets territoriaux, formation, démarche d'amélioration des pratiques...), élargir votre réseau professionnel, co-organiser des événements (table-rondes, salons...), participer à des réflexions autour d'enjeux sectoriels et transversaux.



L'action de la CRESS est soutenue financièrement par :



DREETS
Direction Régionale de
l'Économie, de l'Emploi,
du Travail et des
Solidarités

DREAL
Direction Régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

